

médiatement. Coleman, qui d'abord s'était caché, vint ensuite se remettre entre les mains du secrétaire d'état, et se présenta fièrement devant les magistrats, comme si la haute protection du duc d'York eût dû le garantir de tout danger. Les investigations de la justice suivirent néanmoins leur cours; sir Edmondbury Godfrey, qui avait été commis pour prendre des informations sur cette ténébreuse affaire, s'acquittait de son devoir avec un zèle extrême, faisait des perquisitions chez toutes les personnes suspectes, et opérait des saisies. Enfin, le hasard voulut qu'il mit la main sur une correspondance secrète de la reine, du duc d'York, de plusieurs lords catholiques, avec le nonce du pape qui résidait à Bruxelles, et avec le confesseur de Louis XIV.

Comme il se préparait à faire usage de ces pièces importantes, la cour s'en débarrassa. Un matin, on trouva le cadavre du juge de paix dans un fossé près de Primerose-Hill, sur la route de Hampstead, transpercé de sa propre épée, l'arme tout entière dans la blessure, et présentant cette singulière circonstance qu'aucune goutte de sang n'était sortie de cette horrible plaie.

On soupçonna que les assassins d'Edmondbury Godfrey lui avaient passé son épée au travers du corps lorsque déjà il n'existait plus, afin de faire croire à un suicide; et cette opinion se corrobora quand on eut dépouillé la victime de ses vêtements et qu'on eut découvert autour du cou une marque livide et bleuâtre qui attestait que l'infortuné était mort de strangulation. Le crime était patent; restait à connaître les coupables. Un nommé William Bedloe, capitaine de cavalerie, l'un des affidés des papistes, comparut devant

le conseil d'enquête et fit des révélations. Il déclara que la veille de la découverte du cadavre il avait été mandé à Sommerset-House, où résidait la reine Catherine, qu'on lui avait montré l'infortuné Edmondbury Godfrey gisant étranglé dans une chambre basse du palais, et qu'un domestique de lord Bellasis lui avait offert quatre mille livres s'il voulait se charger de l'emporter.

La culpabilité de la reine était évidente; la chambre des communes penchait pour la mettre en accusation; les lords seuls repoussaient de toutes leurs forces le scandale d'un jugement contre la femme du souverain; toutefois Charles II fut obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique qui devenait menaçante, de faire poursuivre le procès de Coleman, et de lui adjoindre les jésuites Ireland, Pickering et Gove: tous les quatre furent condamnés au dernier supplice et sacrifiés à la tranquillité du monarque. Néanmoins tout n'était pas dit sur cette grande affaire; un orfèvre appelé Miles Prance, catholique romain, qui avait été dénoncé par Bedloe comme un des complices du meurtre d'Edmondbury, indigné de voir que la cour laissait exécuter ceux qui avaient suivi ses ordres, fit à son tour des révélations; il déclara que le crime avait été accompli dans l'hôtel de Sommerset, par Gérard et Kelly, prêtres irlandais, aidés de Horace Hill, laquais de la reine, de Robert Green, employé à sa chapelle, et de Henri Berry, suisse du palais: tous furent jugés, atteints et convaincus d'assassinat sur la personne d'Edmondbury, et condamnés à la peine capitale. Le provincial des jésuites Whitebread, les pères Fenwick, Gaven, Turner et Harcourt, qui étaient englobés dans l'accusation principale, subirent la

même peine; Georges Wakeman, médecin de la reine, obtint seul sa grâce par l'intervention de Charles II lui-même, sans qu'on ait jamais su quel motif engageait le monarque à user de clémence envers un homme qui avait voulu l'empoisonner; le marquis de Strafford fut également déclaré coupable de haute trahison et condamné à être pendu et écartelé; par commutation, il eut la tête tranchée. Enfin le parlement ayant fait justice de tous ces misérables, parla d'attaquer les grands coupables et de mettre en jugement le duc d'York et la reine Catherine de Portugal.

Le roi, qui redoutait les suites de ce procès, se détermina à dissoudre la chambre des communes, qui siégeait depuis dix-sept ans, et à faire de nouvelles élections, espérant qu'il lui serait facile de corrompre les nouveaux députés, et de faire cesser les poursuites contre les personnages qui avaient trempé dans le complot des papistes. Charles II avait mal préjugé; les membres envoyés par les hastings au parlement se montrèrent aussi incorruptibles que leurs prédécesseurs; ils continuèrent l'enquête commencée contre le duc d'York, décrétèrent un bill qui excluait ce prince du trône de la Grande-Bretagne, et arrêtaient qu'à défaut d'héritier direct, le roi venant à abdiquer ou à mourir sans enfants, la couronne serait dévolue à la personne que la nation en jugerait digne. Le parlement ne s'en tint pas à cet acte de vigueur; il rendit la célèbre loi nommée l'acte d'Habeas-corpus, qui mettait des limites au pouvoir du roi, et lui enlevait le droit de faire emprisonner ou pendre un citoyen par le fait seul de sa volonté.

Le duc d'York, voyant la tournure que prenaient les choses,

se détermina à se retirer en Écosse pour calmer les craintes de la nation anglaise et afin de rattacher les Écossais à sa cause. Le départ du prince de la ville de Londres donna lieu à des manifestations publiques extrêmement désagréables pour lui; sa voiture fut accompagnée par les huées des citoyens, et ses gens pourchassés à coups de pierres.

Par contraste, l'opinion se déclara pour le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Il se forma à cette occasion deux partis en Angleterre, celui des whigs et celui des torys; les premiers étaient dévoués au duc de Monmouth et s'étaient déclarés les défenseurs des libertés nationales; le nom de whigs leur venait d'une qualification par laquelle on désignait les presbytériens d'Écosse; les torys, partisans de la royauté, soutenaient les privilèges des castes nobles; ils avaient pris leur nom d'un mot anglais qui servait à désigner une bande de voleurs irlandais.

La lutte entre ces deux factions devenant de jour en jour plus vive et plus animée, le roi se décida à dissoudre une seconde fois le parlement, et à convoquer une nouvelle chambre des communes dans la ville d'Oxford. Cette nouvelle tentative ne réussit pas mieux à Charles II que la précédente; les membres de l'assemblée ouvrirent leurs séances aux cris de « ni papisme ni esclavage! » et cela malgré la présence des troupes royales qui gardaient les abords de la salle où se tenaient les députés.

La nouvelle chambre se trouva encore saisie de l'interminable affaire de la conspiration des papistes. Un Irlandais, nommé Fitz-Harris, vint faire la révélation d'un nouveau complot plus effrayant encore qu'aucun de ceux qui avaient été

découverts, et offrit de fournir les preuves que le duc d'York et la reine Catherine de Portugal avaient ordonné le meurtre de sir Edmondbury Godfrey, et avaient présidé à l'accomplissement du crime.

Charles II, qui avait les mêmes intérêts que son frère et sa femme à ne pas réveiller l'attention publique sur cette affaire, et qui craignait que le parlement n'en vînt à s'attaquer à sa personne, s'empessa de faire rendre par la chambre des lords un warrant qui l'autorisait à faire arrêter Fitz-Harris. Le parlement réclama le prisonnier, déclara que la cause devait être évoquée à sa barre; que s'il y avait calomnie, il fallait que la justification fût éclatante; mais que si les révélations de l'accusé étaient appuyées de preuves irrécusables, il fallait que les coupables reçussent la punition de leur crime, et que la chambre des communes pût les atteindre, même sur les marches du trône!

Cette déclaration énergique faisait prévoir que les députés pousseraient jusqu'au bout leurs investigations. Charles II n'osa pas s'exposer aux chances du procès; et pour mettre fin aux contestations, il cassa le parlement et résolut de n'en plus convoquer d'autre. Dès ce moment, il gouverna avec un pouvoir despotique, et jetant le masque, il parut tel qu'il était, injuste, débauché, avide et cruel; il ne marcha plus qu'entouré d'espions et de satellites; il enleva aux presbytériens leurs charges et leurs emplois, et favorisa ouvertement les épiscopaux et les catholiques, et dépouilla de ses chartes la ville de Londres, qui depuis longtemps était à la tête du parti populaire.

L'Écosse ne fut pas plus ménagée que l'Angleterre; le roi

envoya des troupes dans ce pays pour mettre les presbytériens à la raison, il enjoignit aux habitants de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge aux ministres non conformistes ou à leurs partisans, et autorisa les soldats à les poursuivre à outrance et à les exterminer jusqu'au dernier. Toutes les corporations et les villes furent forcées de remettre à Charles II leurs chartes, et celles qui conservèrent quelques privilèges durent les payer au poids de l'or. Pendant deux années la nation sembla plongée dans l'apathie; enfin quelques hommes courageux résolurent de faire appel au sentiment national, de fomentier une révolution et de renverser Charles Stuart du trône. Les chefs de la conspiration étaient le duc de Monmouth, lord Russel; deux républicains, Essex et Algernon Sidney; un honorable citoyen nommé John Hampden; le colonel Ramsey, ancien officier républicain; le lieutenant colonel Walcot, qui partageait les mêmes opinions; le sous-shérif de Londres, Goodenough; un fougueux presbytérien, Ferguson, et plusieurs avocats et quelques riches négociants de la cité. Malheureusement ils furent vendus par un misérable appelé Keiling, et tous payèrent de leur tête leur généreux dévouement à la patrie, à l'exception de Monmouth et de Hampden, qui furent bannis l'un et l'autre.

Peu de jours après, le roi se sentit pris d'un mal étrange que les médecins attribuèrent à l'effet du poison, et qui avait les caractères d'une attaque d'apoplexie. L'opinion publique accusa la reine et le duc d'York de ce nouveau crime. Charles II languit pendant une semaine, et mourut le 6 février 1685, dans sa cinquante-cinquième année et dans la vingt-cinquième de son règne.

En France, la réaction religieuse se faisait sentir plus violemment encore qu'en Angleterre. L'infâme Louis XIV, à la sollicitation de son confesseur, le Père la Chaise, et de la Maintenon, sa maîtresse, persécutait les protestants, les excluait de toutes les professions libérales, faisait abattre leurs temples, emprisonner leurs ministres, les obligeait à mener leurs enfants à l'église, et à souscrire pour eux et pour leurs femmes une formule catholique.

Plutôt que de se soumettre à ces mesures tyranniques et vexatoires, un grand nombre de réformés se décidèrent à quitter la France; mais le grand roi, qui ne se souciait pas de perdre une partie de ses revenus, mit bon ordre à ce projet, garnit les frontières de soldats, et refoula à coups de mousquet les émigrants dans l'intérieur du royaume. Ceux des huguenots qui osèrent réclamer contre cet abus du pouvoir furent simplement envoyés sur les galères du roi pour servir le gracieux monarque le reste de leur vie.

Tant d'injustices exaltèrent enfin les esprits; les protestants des provinces méridionales prirent les armes et réclamèrent les libertés et franchises qui leur étaient garanties par l'édit de Nantes. Louis XIV répondit à leurs justes demandes en inondant la contrée de dragons et de missionnaires, les uns avec mission d'exterminer, les autres pour convertir. Dans toutes les provinces du Midi, d'affreux massacres furent organisés, et les villes devinrent les théâtres d'exécutions sanglantes qui rappelaient les atrocités de la Saint-Barthélemy. Mais ces expéditions religieuses et militaires n'ayant pas produit le résultat qu'en attendait sa majesté, l'extirpation radicale du calvinisme, le grand roi or-

donna aux évêques de s'assembler et de porter plainte devant son trône contre l'obstination des hérétiques, qui avaient l'audace de ne vouloir ni se convertir ni se laisser égorger. En conséquence des représentations de son clergé, Louis XIV rendit le fameux décret appelé la révocation de l'édit de Nantes. Le monarque déclarait aboli à jamais tout ce qui s'était fait dans le royaume en faveur de la religion réformée; il ordonnait la démolition de tous les temples protestants qui pouvaient encore exister; il enjoignait aux huguenots défense expresse de s'assembler en aucun lieu public ni particulier; il commandait à tous les ministres qui refuseraient d'abjurer leurs croyances de sortir du royaume sous quinze jours, à compter de la publication de l'édit.

Tout en excluant les prédicants, sa majesté défendait aux fidèles de suivre leurs pasteurs et de rien transporter hors de France, ni leurs biens ni leurs personnes, sous peine de galères pour les hommes, et de confiscation, tant de corps que de biens, pour les femmes. « Malgré les dangers qu'ils cou- » raient d'être arrêtés à la frontière, plus de huit cent mille » huguenots, dit le marquis de la Fare, parvinrent à émigrer » et à faire passer à l'étranger leur argent et leurs objets » les plus précieux. Ce qui fut d'autant plus funeste pour » le pays, qu'indépendamment des capitaux qui étaient » enlevés au commerce, la terre allait rester inculte en un » grand nombre de pays par suite du départ de ces hommes » intelligents et laborieux. »

Quoique sa Sainteté fût en guerre ouverte avec le grand roi au sujet de la régale, elle lui expédia un bref de félicitations pour l'acte d'infamie qu'il venait d'accomplir en révo-

quant l'édit de Nantes, ce qui encouragea Louis XIV à persister dans cette déplorable voie. Bientôt même sa majesté ne se contenta pas de l'exécrable gloire qu'elle avait acquise en faisant égorger ses sujets, elle voulut étendre les massacres jusque dans les états de ses voisins, et prêta main-forte au duc de Savoie, Victor-Amédée, pour exterminer les habitants des vallées de Lucerne, de la Pérouse et de Saint-Martin, appelés communément Vaudois, qui professaient les doctrines de Calvin.

Les troupes piémontaises, réunies aux dragons du roi de France, enveloppèrent tout le pays et massacrèrent plus de vingt mille huguenots dans les défilés des montagnes.

Louis XIV n'était pas le seul prince qui se fût déclaré le champion du catholicisme; le duc d'York, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, au mépris des décrets du parlement qui l'avaient exclu du trône, travaillait ouvertement à ramener la Grande-Bretagne au giron de l'Église, et affectait de se rendre chaque dimanche à la chapelle de son palais, revêtu des insignes de la royauté, pour assister à la messe. Il fit plus encore, il envoya lord Caryl en qualité d'ambassadeur à la cour de Rome, pour demander officiellement au saint-père qu'il voulût agréer l'obédience des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il publia ensuite un édit de conscience, et abolit de son autorité privée les lois qui avaient été précédemment promulguées par le parlement contre les catholiques.

Par ses ordres, Titus Oates, le jésuite qui sous le règne de Charles II avait trahi ses affidés et avait découvert la conspiration des papistes, fut arrêté, mis en prison, condamné

comme parjure à être flagellé par la main du bourreau pendant le trajet d'Aldgate à Newgate et de Newgate à Tyburn, à être incarcéré pour toute sa vie, à être attaché au pilori cinq fois par an, et à payer sur son bien une amende de vingt mille marcs d'argent. Cette vengeance exercée contre un ancien complice servit de prélude à de sanglantes exécutions dont les presbytériens furent victimes.

La nation, qui déjà avait en horreur tout ce qui touchait au papisme, laissa alors éclater sa haine contre le roi, et parut disposée à secouer le joug. Le duc de Monmouth, qui depuis la dernière conspiration vivait retiré en Hollande, partagea l'indignation générale, et résolut de se dévouer pour arracher la couronne du front de Jacques II. Il envoya le comte d'Argyle en Écosse afin de soulever le pays, pendant que lui-même se préparait à faire une descente en Angleterre. Malheureusement Argyle fut attaqué par les troupes royales avant d'avoir pu réunir plus de deux mille hommes; il fut battu, fait prisonnier, jugé par une commission militaire, et décapité sur la grande place d'Édimbourg. Cet échec n'empêcha pas Monmouth de se jeter dans le comté de Dorsay, à la tête de ses partisans. La popularité de son nom était si grande et la haine pour le roi était telle, que quatre jours après son arrivée sa petite troupe était renforcée de trois mille hommes; il marcha aussitôt sur la ville de Taunton, où de nouveaux renforts l'attendaient. Là, Monmouth prit le titre de roi; mais au lieu de mettre le temps à profit et de se porter rapidement sur Londres, il commit la faute de rester sur les lieux pour recevoir de puérils honneurs.

Jacques II rassembla en grande hâte des troupes, et les

envoya, sous le commandement du comte de Feversham et de Churchill, pour réprimer les progrès des rebelles. Les deux armées se rencontrèrent à Sedge-Moor, près de Bridge-Water. Monmouth, inspiré par son bouillant courage, voulut mériter le trône ou perdre la vie dans sa première bataille. A la tête d'une troupe d'élite il chargea vigoureusement l'infanterie royale, mit le désordre dans les rangs, parvint à l'enfoncer, et tout faisait présager que la victoire resterait de son côté, lorsque sa cavalerie, qui était commandée par lord Grey, soit lâcheté, soit trahison de la part du chef, lâcha pied à la première attaque et quitta le champ de bataille. Monmouth vit à l'instant ses lignes débordées par les ennemis, qui le chargèrent de tous les côtés à la fois; néanmoins il ne céda le terrain qu'après un combat acharné de trois heures. Il fit plus de vingt milles sans s'arrêter et presque seul; enfin son cheval s'étant abattu, il continua sa route à pied, suivi seulement d'un comte allemand. Vers le soir, ils se couchèrent dans un champ, épuisés de faim et de fatigue, et se couvrirent d'herbes. Le lendemain, ceux qui étaient à leur poursuite finirent par les découvrir; le duc de Monmouth fut arrêté et conduit en présence de Jacques II, qui voulait rassasier ses yeux de la vue d'un ennemi vaincu; ensuite on le jugea, et il fut condamné à mort.

Le jour du supplice arrivé, l'intrépide Monmouth fut amené sur la place où il devait être exécuté. Pendant le trajet il ne montra pas la plus légère marque de frayeur; et quand il arriva au pied de l'échafaud, il pria seulement l'exécuteur de bien mesurer son coup pour qu'il ne fût pas obligé de s'y prendre à deux fois, ainsi qu'il lui était arrivé pour lord

Russel. Cette recommandation fit éprouver une émotion si douloureuse au bourreau, qu'il sentit toutes ses forces l'abandonner; il leva sa hache, mais son bras était si faible que la hache frappa un coup incertain et n'entra qu'à un demi-pouce dans les chairs. Le duc releva la tête et se retourna, comme s'il eût voulu lui reprocher sa maladresse, puis il se replaça sur le billot; l'exécuteur lui porta deux autres coups qui ne firent que deux nouvelles blessures; alors, tout hors de lui, il jeta sa hache à terre et voulut s'échapper, mais le shérif le retint et l'obligea à accomplir jusqu'au bout les devoirs de son ministère; enfin deux derniers coups séparèrent la tête du tronc.

Si terrible qu'eût été la mort du jeune duc de Monmouth, elle ne suffisait pas à la vengeance du sanguinaire Jacques II. Après le chef vint le tour des soldats; et tous les rebelles qui avaient été faits prisonniers furent impitoyablement égorgés. Le colonel Kirke, digne esclave d'un tel maître, exécuta les volontés royales avec une barbarie incroyable. Ce monstre, joignant l'ironie à la cruauté la plus atroce, fit massacrer deux cents de ces infortunés dans une salle de festin, pendant qu'il se gorgeait de viandes et de vins; et comme les victimes se tordaient dans les convulsions de la mort, il se prit à dire que les rebelles paraissaient en humeur de vouloir danser, et il commanda aux trompettes du régiment de sonner des airs en l'honneur du roi. Ce même Kirke osa proposer à une belle jeune fille qui lui demandait la grâce de son frère, de l'acheter au prix de son honneur; et quand la malheureuse enfant eut consenti à cet infâme marché et eut accompli son affreux sacrifice, il fit ouvrir une fenêtre